

ACCUEIL / CHRISTIANISME / ÉGLISE

ÉGLISE CATHOLIQUE

Enquêtes pour violences sexuelles : le supérieur des Missions étrangères de Paris réagit

Au moment où trois enquêtes de justice se penchent sur des faits présumés de violences sexuelles sur des personnes majeures perpétrées par des prêtres des Missions étrangères de Paris (Mep), le supérieur général, Vincent Sénéchal, décrit les mesures de lutte contre les abus dans son institut.

Interview Sophie Lebrun

Publié le 13/06/2023 à 18h01, mis à jour le 13/06/2023 à 18h01 • ⌚ Lecture 5 min.

Je m'abonne à partir de 0€ | sans engagement



Vincent Sénéchal, supérieur général des Mep. • MEP

Retrouvez notre grande enquête sur les soupçons d'abus et de violences

sexuelles au sein des Missions étrangères de Paris :

A lire aussi : Soupçons d'abus et violences sexuelles : que se passe-t-il aux Missions étrangères de Paris ?

Quel est votre regard sur les différentes affaires qui secouent les Mep en France ?

Cela nous pousse à nous interroger, mais nous voulons être dans une juste évaluation des choses : on entend parler de « réseaux », de « système », de cas en cascade en notre sein. Or, si des questions se posent, je ne pense pas que l'on soit face à cette réalité-là.

Un seul cas, c'est déjà trop ; à ce jour, nous avons trois confrères sous enquête judiciaire en France. Nous avons eu par ailleurs deux enquêtes canoniques préalables en Thaïlande, qui ont été classées sans suite. Deux cas anciens, des prêtres décédés en France et en Thaïlande, pourraient relever d'une démarche de justice restaurative.

A lire aussi : Affaire Aymeric de Salvert : la victime présumée du prêtre des Mep témoigne

Mais nous voulons connaître la vérité, c'est pourquoi nous lançons une enquête interne. Nous l'avons décidé lors de notre assemblée générale en 2022. Après avoir hésité sur la marche à suivre, le conseil permanent a décidé de solliciter un cabinet extérieur pour faire le point sur notre situation, avoir une cartographie des abus dans notre société de prêtres. Après un temps de cadrage en avril, l'enquête interne a été lancée début mai 2023 et se terminera à la fin de

l'année ; elle s'appuiera sur les 1247 dossiers individuels des prêtres Mep de 1950 à aujourd'hui.

Nous avons choisi GCPS Consulting, car nous avons reconnu son sérieux dans d'autres missions qu'il a menées (*ce cabinet a enquêté sur demande de l'Arche internationale sur [l'affaire Jean Vanier](#) et [Thomas Philippe](#), ndlr*), et leur envergure internationale est utile pour notre institut, présent dans plusieurs pays. Nous voulons avoir, grâce à eux, un état des lieux des éventuels abus passés et présents, mais aussi une analyse de nos pratiques et des dispositifs que nous avons mis en place pour lutter contre les abus. C'est un véritable effort financier, mais je crois qu'un travail solide et de qualité est nécessaire. Par les préconisations que nous recevrons, nous pourrons encore renforcer notre culture de la protection.

Quels sont les éléments mis en place actuellement dans la lutte contre les abus aux Mep ?

Nous appliquons les protocoles du vade-mecum du Dicastère pour la doctrine de la foi (*qui édicte les règles à suivre, sorte de ministère de la justice, ndlr*), nous suivons les recommandations de [la Conférence des religieux et religieuses de France \(Corref\)](#), dont nous dépendons, et nous nous inspirons des « bonnes pratiques » que peut proposer la Conférence des évêques de France (CEF). Nous contribuons à la [Commission reconnaissance et réparation](#) (CRR), nous y avons adhéré, et à ce jour, elle a auditionné deux personnes nous concernant sans que cela mène, pour l'instant, à l'ouverture d'un dossier de demande de réparations à notre égard.

Notre enquête met au jour la difficulté d'alerter dans votre institut, notamment à l'encontre de responsables. Quel est le dispositif actuel pour faire remonter une information préoccupante ou un

témoignage de victime ?

Si une personne veut faire un signalement pour des faits mettant en cause qui que ce soit, nous avons plusieurs moyens d'envoyer une alerte. Sur [la page d'accueil de notre site internet](#), vous pouvez écrire à l'adresse mail dédiée chez nous, qui est réceptionnée par le vicaire général et le secrétaire général.

Mais si la personne ne veut pas nous joindre directement, particulièrement dans un cas concernant des responsables, nous renvoyons aussi vers les coordonnées de la CRR. Enfin, si l'on souhaite joindre une instance hors Église, ce qui arrive aussi, nous renvoyons vers [France Victimes](#).

Dans les affaires sur lesquelles se penchent les justices civile et canonique, il semble y avoir un problème dans la réception des témoignages de violences sexuelles au sein des Mep : ces témoignages ont été perçus comme relevant d'une situation de mœurs, de relations consenties dans le cadre d'un manquement au célibat de la part du prêtre...

Il est très clair pour moi que, face à un manquement ou à une défaillance au célibat d'un prêtre ne présentant pas d'aspect pénal (violence, contrainte), quand les supérieurs en ont connaissance, un avertissement doit être donné au prêtre concerné. À mon sens, un premier manquement aurait dû entraîner la mise en retrait et un travail de réflexion immédiat. Car un manquement au célibat, quel qu'il soit, a des impacts sur lui et sur la personne avec qui cela se produit. C'est grave et ne doit pas être pris à la légère.

Si la personne s'amende, elle peut poursuivre, mais s'il y a une récurrence, une persistance, un scandale, il doit y avoir des sanctions graduelles qui peuvent aller jusqu'au renvoi. Vous parlez de dysfonctionnements : je ne sais pas si cela concerne mon mandat ou avant, mais, en ce qui me concerne, quand cette frontière est franchie, je n'hésite pas. Et si cette frontière est franchie avec violence, contraintes, je fais immédiatement un signalement au procureur.

En France, la lutte contre les abus avance. Mais la prise de conscience, mondialement, n'est pas la même. Comment faites-vous face à de possibles dichotomies entre les règles françaises, avec des protocoles précis, et celles des pays de mission ?

J'ai dit à mes confrères, lors de notre dernière assemblée générale, que nous devons être très carrés sur la question de la « juste relation », que ce soit dans le domaine relationnel, pastoral et missionnaire. Cette question me semble fondamentale pour ne pas se mettre en danger : vis-à-vis des abus sexuels, mais pas seulement, du harcèlement aussi, qui peut être invoqué quand l'attitude n'est pas ajustée. Nos missionnaires sont parfois en poste depuis plus de 20 ans dans une autre culture : ils ne se rendent pas du tout compte de ces dangers.

A lire aussi : Emprise spirituelle : la lente prise de conscience de l'Église catholique

Sur nos lieux de mission, nous avons été amenés à faire des enquêtes préliminaires ces dernières années, après des remontées par des prêtres Mep. Nous avons alors nommé un enquêteur sur place, un prêtre missionnaire qui commence par se rapprocher de l'Église locale et qui contacte la personne référente contre les abus du

diocèse sur place.

Nous nous inscrivons dans un maillage territorial : quand on est dans un pays à l'étranger, on suit les dispositifs mis en place. Nous faisons ensuite remonter le résultat à Rome, qui nous indique la marche à suivre. Les choses avancent en Asie aussi. Par exemple, un [accord a été signé le 21 avril](#) entre le cardinal Luis Antonio Tagle, préfet du Dicastère pour l'évangélisation des peuples, et le cardinal Seán Patrick O'Malley, président de la Commission pontificale pour la protection des mineurs, pour une collaboration plus active au service des victimes.

Je soutiens La Vie

La Vie propose une partie de son contenu gratuitement, mais l'information de qualité a un coût. Votre soutien est précieux pour nous aider à préserver notre exigence journalistique et l'indépendance de notre rédaction.

Vous souhaitez soutenir la rédaction ?

Je m'abonne à 0€ le premier mois

Missions étrangères de Paris (MEP)

Abus et violences sexuelles

Crise aux MEP

Actualités

..... **Lebrun**



Un diplôme pour ne pas perdre la foi dans la politique

Dans la Creuse, le médecin de famille remplacé par une association de médecins

Jérusalem, les actes antichrétiens se multiplient

Quel est le profil spirituel de Novak Djokovic, adepte des médecines parallèles et fervent chrétien orthodoxe ?

Kosovo, cette guerre jamais réglée sur le flanc de l'Europe

Henri d'Anselme, le scout qui s'est interposé lors du drame d'Annecy

La high-tech israélienne au secours des abeilles

[Voir plus d'articles →](#)

Christianisme



Crise aux Mep : Après la mise en retrait de Georges Colomb, une onde de choc durable

En 4L et R5, et auprès de leurs aînés, sur la route des JMJ

Le musée Arcabas en Chartreuse célèbre les 70 ans de l'œuvre du peintre

« Un prêtre ne pouvait pas faire ça... » : le parcours d'une victime en quête de justice

Affaire Aymeric de Salvert : la victime présumée du prêtre des Mep témoigne

Soupçons d'abus et violences sexuelles : que se passe-t-il aux Missions étrangères de Paris ?

Georges Colomb, évêque de La Rochelle, visé par une enquête de police

[Voir plus d'articles →](#)

Idées



**Le chemin des âmes et
le « sentier du sang »**

Coquin de store !

« Récupération »

**Et si l'Occident se
trompait ?**

**Avec Dorothy Day,
« sortir les saints de
leur niche »**

Fragiles et vivants

**Quatre avions dans
une vie !**

[Voir plus d'articles →](#)

Ma Vie



**« Certaines chansons
ont fabriqué l'histoire
»**

**J'ai mis ma liberté
entre parenthèse...**

**Télévision : nos cinq
coups de coeur de la
semaine**

**Quand le musée nous
raconte en BD**

**David Fray : « La
musique est un outil
de stimulation
cognitive »**

**Nos sorties culturelles
de la semaine du
6 avril 2023**

**Enquête sur le
poulailler**

[Voir plus d'articles →](#)